Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Madame Tessa VEYRIE, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Adjoints ; Madame Christine BOUDET, Monsieur Philippe CAUSSE, Madame Lola MORLIER, Madame Nicole ALLA, Madame Manon BOUTONNET, Monsieur Philippe AUZUECH, Monsieur Clément BERTRAND Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES : Conseiller Municipal

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

Procès-verbal de séance

Arrêtés et délibérations

- 1 délibération est présentée par Madame le Maire :
  1 at été votée à l'unanimité,
  - **2026091554 DELIBERATION DM2 BUDGET COMMUNAL**

Procès-verbal du conseil municipal précédent

- Le procès-verbal du conseil municipal des 21/07/2026 a été voté à l'unanimité,

1. POINTS SUR LES CHANTIERS

a. SEBELOUS

- **L**es travaux tardent toujours à l'intérieur du bâtiment.
  - L'électricien n'est pas encore intervenu
  - Les faux plafonds ont pris trois mois de retard
  - La pose d'enrobé toujours en Attente. La société AMTP n'a toujours pas envoyé à la mairie la DC4 de ses sous-traitants
  - Concernant la peinture, la partie associative du bâtiment est en cours de réalisation.
  - Le bar sera fait et posé par la société Février
  - Les travaux de maçonnerie sont terminés

  Certains membres proposent d'appliquer les pénalités de retard prévues, mais à la vue des intempéries (fortes pluies…) il semble difficile de les appliquer.

- Madame Nicole Alla et M. Philippe Auzuech présentent la proposition de convention qui sera signée par chacun lors de la réservation de la salle des SABELOUS. Le Conseil Municipal débat et propose les différentes tarifications de la location de celle-ci. Les validations des tarifs et de la convention seront proposées en délibération au prochain conseil municipal.

- Le photovoltaïque du toit a été mise en service par Orange. Madame le Maire a donc rappelé à la société C2A pour le règlement de la soulte. Mr Sanset du Parc Régional des Grands Causses a géré la demande auprès de la société SOLEIL DES GRANDS CAUSSES.

- Groupama assureur de la commune travaille sur la prise en charge de l'assurance des photovoltaïques du toit des SEBELOUS. Il faut vérifier que la société C2A a de son côté une responsabilité civile concernant l'assurance des photovoltaïques

b. PETITES PARCELLES

- Chemin des potagers : M. Philippe Causse a retourné à la mairie les promesses unilatérales de vente au profit de la commune. Seule Madame Bernard n'a pas accepté de signer.
- Aire de retournement au Gressentis : Monsieur Philippe Causse informe le conseil municipal que les propriétaires de la parcelle refusent l'offre d'achat.

c. LA PARRO

Le Conseil Municipal propose de déposer une annonce sur « le bon coin ». Ils feront le point en fin d'année si aucune vente n'est prévue, pour que la prise en charge des ventes se fassent par un agent immobilier.

d. ASSAINISSEMENT

- Regroupement SIAEP : Madame le Maire informe, suite à sa réunion du 2 septembre 2026, que des ateliers sont prévus entre les communes. Les communes de la Cavalerie, Saint-Jean-du-Bruel et Saint-Jean-Saint-Paul refusent encore de participer au regroupement.
- Gaillac : Il faut prévoir l'achat du terrain, ainsi qu'une servitude qui donnerai un accès direct à la station d'épuration .

e. RESSOURCES HUMAINES

- Les annonces d'offre d'emploi d'un agent administratif et d'un agent technique sont sur le site Emploi Territorial
  - Agent administratif dépôt des candidatures du 1er septembre jusqu'au 30 septembre 2026
  - Agent technique dépôt des candidatures du 15 septembre jusqu'au 15 octobre 2026

2. DIVERS

a. GESTION DES LOCATAIRES

- Madame Sophie Gautier, demande un avenant pour jumeler le bail de l'épicerie et le bail du mogement, afin qu'elle règle les deux sur le compte de l'épicerie. Le conseil municipal après délibération accepte.

b. COLOMBARIUM

- Madame Nicole Alla et M. Philippe Auzuech présentent les tarifs à appliquer à la vente de casier funéraire du colombarium. Les tarifs seront proposés en délibération au prochain conseil municipal. Une modification de la délibération actuelle des tarifs funéraires actuels sera mise à jour.

c. EGLISE

- Les nouvelles aiguilles du cadran de l'église ont été posées ce matin du 15 septembre 2026. L'heure est de nouveau visible dans le village.

d. MOBILIER URBAIN

- Après délibération le choix des 3 poubelles qui seront installées dans le village est : Corbeille plastique recyclée de 40L

f. CIMETIERRE :

- Des tombes se sont affaissées à causes des intempéries de l'année aussi bien fortes pluies que sécheresse. Madame Lola Morlier se propose de voir avec les pompes funèbres, les marbriers pour déterminer la responsabilité des travaux.

g. ABRIS BUS :

- L'abris-bus est disponible, la mairie est en attente des dimension pour savoir s'il sera transportable sur le camion communale.

h. DEMANDE DE STAGE :

- Madame le Maire informe que Melle Emmy Flamand a émis le souhait de faire ses stages scolaires. Le conseil municipal accepte la demande.

Date prochain Conseil Municipal

Conseil Municipal mardi 20 octobre 2026 à 20h30

Levée de séance : 22h45